

N° RNA : W223002044

Siège social : Mairie de
Minihy-Tréguier



Association habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à la réduction d'impôt, en application des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

Site : <https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com/>

Mail : amis.saintyves.minihy@gmail.com

Lettre d'information janvier 2023 :

Que cette nouvelle année nous permette de nous retrouver à nouveau en bonne santé autour de notre projet commun de restauration de l'église voulue par Saint Yves.

Un point sur les travaux de restauration de l'église mère des églises saint Yves :



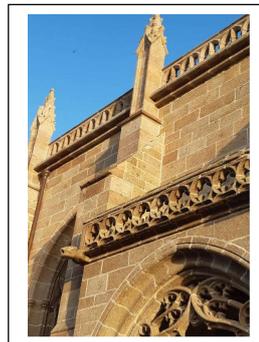
Baie sud restaurée



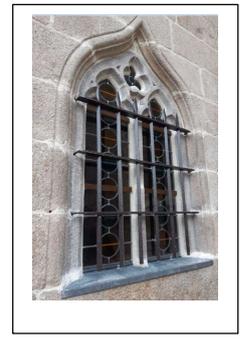
Détail clocher restauré, grilles anti volatiles posées



Coq et croix restaurés



Façade nord resplendissante

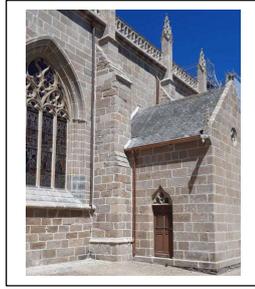


Fenêtre sacristie restaurée

Les travaux de restauration de l'église se poursuivent selon le calendrier prévu. Depuis notre dernière lettre d'information les travaux sont entièrement achevés sur la façade nord. La première tranche optionnelle pour la suite de la restauration concernait la façade sud. Des désordres du même ordre que ceux constatés sur la façade nord étaient à reprendre. Ainsi tous les joints ciment ont été remplacés par des joints à la chaux sur l'ensemble de la façade et de la tour escalier du clocher. De nombreuses pierres très abîmées par l'humidité ont été remplacées. De même que du côté nord d'importants désordres relevaient de la non-conformité des chéneaux. Le sous dimensionnement de cet élément primordial pour la récupération des eaux de ruissellement du toit provoquait un débordement de la gouttière même pour de faibles pluies. De grandes quantités d'eau s'infiltraient ainsi dans les murs gouttereaux de l'édifice provoquant une rétention d'eau et une prise d'humidité dans la pierre. L'amalgame de torchis comblant le vide entre les deux colonnes de pierres formant les murs porteurs de l'église était imbibé d'eau en permanence et ne pouvait s'assécher.



Façade sud avant travaux



Après travaux



Montage de l'échafaudage

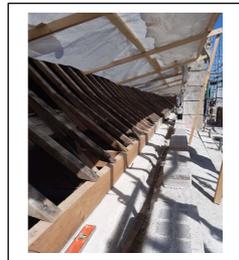


« Cathédrale de tubes »

Une même solution que sur les murs nord a été mise en œuvre, à savoir : démontage complet de la balustrade haute, positionnement d'une talonnette de granite pour relever cette balustrade. Un nouveau chéneau plus profond, plus large a ainsi pu être créé à l'instar du chéneau nord. Il a été recouvert de plomb, et raccordé à quatre gouttières en lieu et place des deux gouttières pré-existantes. Ces gouttières ont été raccordées au réseau d'eaux pluviales passant aux abords de l'édifice. Ce nouveau chéneau permettra d'assurer l'étanchéité des murs des eaux pluviales s'écoulant de ce pan de toiture.



Chéneau sud avant travaux



Elaboration du chéneau

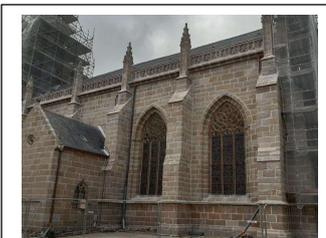


Reprise de toiture



Chéneau achevé

La sacristie a également subi une cure de jouvence. La toiture a été reprise, les joints refaits, des gouttières et descentes de gouttières posées et raccordées au réseau. Les ouvertures ont été entièrement changées. L'oculus du grenier de la sacristie en verre simple a été remplacé par un vitrail du plus bel effet. La fenêtre de la sacristie a elle-même été remplacée par un vitrail aux motifs semblables à ceux de l'oculus. Une nouvelle porte en chêne massif, aux motifs rappelant ceux des portes de la basilique saint Tugdual apporte une magnifique finition à cet ensemble.



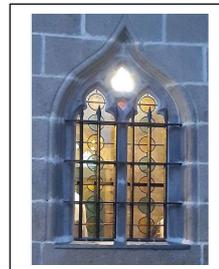
Façade sud rejointoyée



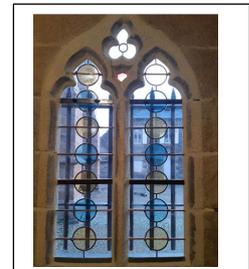
Nouvelle porte sacristie



Raccordement au réseau d'eaux pluviales

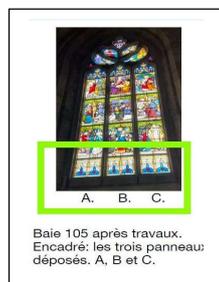


Nouveau vitrail sacristie vue extérieure



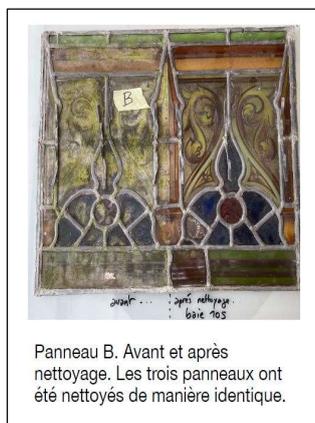
vitrail sacristie vue intérieure

Les quatre vitraux de cette façade sud ont été restaurés. Après un minutieux nettoyage mettant en valeur des couleurs flamboyantes notamment dans le grand vitrail représentant l'arrivée de la dépouille mortuaire de Sire Yves à la cathédrale. Les maîtres verriers ont changé plusieurs barbotières. Des points de peinture ont été repris. Des « gouttières » ont été installées en bas de chaque vitrail afin d'assurer leur ventilation et de récupérer les eaux de ruissellement. Celles-ci sont ensuite évacuées sur l'extérieur et ne viennent plus humidifier les murs intérieurs. Un travail d'orfèvre qui révèle les somptueuses couleurs des vitraux et met en valeur l'ensemble des scènes représentées. L'intérieur de l'édifice bénéficie d'une luminosité chatoyante.

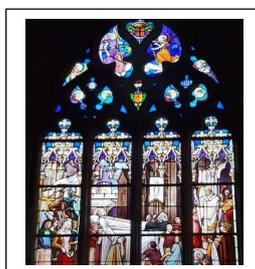


Baie 105 après travaux.
Encadré: les trois panneaux
déposés. A, B et C.

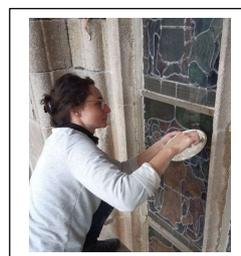
Baie sud



Panneau B. Avant et après
nettoyage. Les trois panneaux ont
été nettoyés de manière identique.



Grande baie
sud
resplendissante



Reprises
extérieures



Baie du
chœur

La tour escalier du clocher a également été rejointoyée à la chaux. Les ouvertures permettant d'éclairer naturellement l'intérieur de l'escalier ont été parées de grilles de cuivre à petits maillages pour éviter l'intrusion des volatiles venant y nicher. La sortie de cet escalier sur les paliers du clocher a été fermée par un volet bois.

L'ensemble de ces travaux s'est achevé en juillet 2022.

La municipalité ayant voté le budget pour la poursuite des travaux, et la DRAC ayant elle-même donné son accord de convention sans lequel le financement des travaux ne serait pas possible, la tranche optionnelle numéro 2 concernant les pignons Est et le pignon clocher Ouest ont pu débuter.

Ces travaux engagés pour dix mois sont prévus achevés en mars 2023. Ils sont aujourd'hui bien avancés et les délais devraient être tenus.

Le pignon Est a lui aussi été entièrement repris. L'outrage du temps a là encore fait son travail. De nombreux blocs de granite fragilisés par l'humidité stagnante ont été remplacés. Ces blocs de pierre, taillés sur place en majorité proviennent des carrières avoisinantes comme pour les pierres d'origine de l'église. Ainsi les teintes, grains et aspect visuel d'ensemble sont préservés sur l'édifice. Une patine de vieillissement vient affiner le travail si besoin, tout comme des reconstitutions de pierres si nécessaire. Le vitrail de la grande verrière est également restauré. Le même soin, les mêmes méthodes de restauration ont été appliqués. Les couleurs flamboyantes utilisées pour la réalisation originelle des scènes représentant la vie de saint Yves retrouvent tout leur éclat.

La tour clocher occupe nos maîtres maçons et tailleurs de pierres depuis de longues semaines. Il a été nécessaire de descendre le coq et la croix surmontant l'édifice. La croix, en fer forgé, scellée au sommet du clocher était rongée par l'humidité. Après avoir été raccourcie, traitée, refaçonée, munie d'une collerette à sa base afin d'éviter les infiltrations d'eau dans la pierre de scellement, l'ensemble a été replacé au sommet de l'édifice.



Tour clocher échafaudée.



Restauration, de la balustrade sur chaque palier du clocher. Changement et taille de nouveaux blocs de granite



Sommet du clocher avec la croix restaurée



Nettoyage de l'intérieur de la flèche. Nouveaux joints à la chaux



Clochetons sculptés à l'identique, repositionnés à la chaux et goujonnés

La tour clocher a été entièrement restaurée selon les mêmes attentions. De même que sur la tour escalier, des grilles anti volatiles viennent aujourd'hui interdire la nidification dans la flèche, l'apport de graines qui ensuite y germent et s'y développent. Ainsi de petits arbustes ont été retirés de la tour. Il a fallu toute la souplesse et l'enthousiasme de Koupaïa, maître maçon travaillant sur le chantier, pour se faufiler dans une des ouvertures de la tour et aller retirer ces plantes. Merci à elle !!

Les quatre tourelles placées aux angles des paliers du clocher étaient extrêmement fragilisés par l'humidité. Les pierres rendues poreuses se délitaient aux trois quarts de leur épaisseur. Il a donc été nécessaire pour les tailleurs de pierre de reprendre les motifs d'origine et de les reproduire à l'identique à partir de nouveaux blocs de granite. La balustrade a été démontée, restaurée, goujonnée. Elle a aujourd'hui retrouvé sa place d'origine. Des semelles de plomb viendront protéger contre les intempéries les paliers de granite du clocher dans les jours à venir. Enfin, le positionnement des échafaudages a permis de constater différents désordres au niveau des cloches. Le plus important concerne la plus grosse d'entre elles. Le joug porteur de celle-ci est très abîmé. Des travaux de remplacement seraient à envisager dans les mois à venir. Sur proposition du cabinet d'architecte, de la DRAC et de l'entreprise en responsabilité de ce lot, la municipalité a décidé de mettre à profit la présence de l'échafaudage pour effectuer dès à présent ces travaux. Le « joug » de la cloche numéro 1 sera remplacé par une pièce neuve taillée en cœur de chêne. Les supports de cette lourde pièce seront modifiés par rapport à leur position actuelle. Une niche sera aménagée dans chaque mur porteur et le joug y sera inséré. Il reposera sur d'épaisses cales de chêne dont le rôle sera d'absorber les vibrations transmises à l'ensemble de la tour lorsque la cloche est en mouvement.



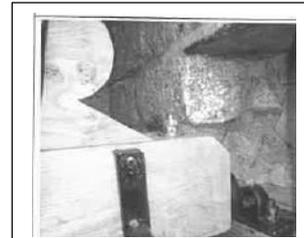
Réfection réseau électrique des cloches



Joug à remplacer cloche 1



Support moteur cloche 2 à remplacer



Encastrement du joug dans le mur

La restauration et remise en peinture du grand portail ouest aux couleurs d'origine comme pour les autres huisseries viendra compléter cet important travail.

Les travaux de restauration extérieurs de l'édifice seront alors achevés. La dernière tranche, étalée sur deux ans pour des impératifs financiers évidents consistera à restaurer l'intérieur de l'édifice selon les mêmes principes : défaire tous les joints ciment sur les murs intérieurs et le sol afin de permettre à l'humidité stagnante de s'évacuer. Il est également prévu de reprendre tous les réseaux électriques obsolètes. Et en parallèle, de restaurer le mobilier de l'église.

Nous aurons alors tous ensemble mis en œuvre ce que saint Yves nous avait demandé dans son testament : « Assurer à perpétuité la chapelle par moi fondée » Nous aurons ainsi transmis aux générations futures un patrimoine si chargé d'histoire.

Un immense merci à tous les artisans, hommes et femmes, à la maîtrise d'œuvre, qui mettent tout leur talent en exergue pour redonner dans les moindres détails toute sa splendeur à l'église voulue par saint Yves.



Lors de l'assemblée générale 2022, qui en raison des restrictions sanitaires a dû se tenir à huis clos, il a été décidé de faire un nouveau don à la municipalité pour poursuivre l'aide au financement des travaux comme nous nous y sommes engagés. Au mois de mai, un chèque de 10 000 euros a ainsi été remis par Mme Saliou notre présidente à la commune.

Ce don est le résultat au centime près de vos adhésions, dons, des bénéfices des différentes manifestations organisées par l'association. MERCI À TOUS !!! Poursuivons ensemble cette belle œuvre et parachevons le travail en aidant, chacun selon nos possibilités, à la restauration nécessaire de l'intérieur de l'édifice dans les deux années à venir.

Les différentes manifestations organisées en 2022 :

Les activités prévues en début d'année n'ont pu se dérouler comme prévu en raison des restrictions sanitaires. L'assemblée générale s'est tenue en comité restreint le 14 mars. Enfin au mois d'avril nous avons pu rouvrir les salles.

Le 4 avril la troupe de théâtre « Lever de rideau » a offert une représentation de la pièce « des gommages corporels » à la salle l'Eventail. Pour leur 2^{ème} prestation au profit de l'association ce fut à nouveau un franc succès.



Le mois de mai est réservé à la saint Yves. Le dimanche du grand pardon les membres de l'association se tiennent à disposition des pèlerins pour faire connaître la vie de saint Yves, ses liens avec cette église qu'il a

voulue sur ses terres de Kermartin. Ils commentent les travaux de restauration en cours et à venir. Le 19 mai, jour de la saint Yves, c'est le pardon de Minihy-Tréguier. Yves Hélyory De Kermartin est une nouvelle fois honoré sur ses terres et ses reliques sont saluées au calvaire de « la croix de mission » à l'entrée du bourg.



L'église magnifiquement ornée pour le grand pardon.



Salut des bannières le 19 mai jour de la saint Yves et Pardon de Minihy-Tréguier



Remise du chèque de 10 000€ à la municipalité

Le 22 mai les membres de l'association participaient à l'organisation d'un critérium cycliste se déroulant sur la commune. Ils avaient en charge la gestion de la restauration, les bénéfices étant reversés pour la restauration de l'église.

Le 5 juin le bourg s'est animé avec notre grande brocante. Retour apprécié des exposants et des nombreux visiteurs après 2 ans d'absence. Rendez vous est pris pour le premier dimanche de juin 2023.



Le 10 juillet le traditionnel « jambon à l'os » a réuni 180 personnes à la salle l'éventail.



Toujours un travail d'équipe dans la bonne humeur!!!



Les 7 et 8 septembre pour les journées du patrimoine l'église est inscrite aux monuments illustrant l'histoire de Bretagne. Les membres de l'association assurent les visites commentées de l'histoire de l'église faisant connaître la vie et l'œuvre du créateur de la chapelle initiale. Le dimanche l'association organise une randonnée patrimoine intitulée « sur la route des manoirs de Minihy ».



2 octobre l'ensemble choral Mouezh Tossen Vre dirigé par Agnès Le Lay a offert un superbe concert de chants bretons à la cathédrale saint Tugdual. Beaucoup d'enthousiasme et de joie partagée avec le public pour ce concert.

22 octobre : Loto organisé à la salle des fêtes de Ploézal

Le 3 décembre l'ARESYMPT organisait un marché de Noël à la salle l'Eventail



Enfin le 30 décembre l'année s'est clôturée par l'organisation d'un « repas de fête » à emporter et servi en drive. Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur bonne humeur pour que chaque opération menée au profit de cette restauration soit un succès.



Merci à tous les membres actifs de l'association, donateurs, soutiens de tous ordres qui participent à cette œuvre !!! Le résultat est, et sera à la hauteur de notre investissement !!!

Informations : L'assemblée générale 2023 aura lieu le **mercredi 1er mars** 18H à la salle l'Eventail à Minihy-Tréguier. Les membres du bureau de l'association seront très heureux de partager ce moment avec vous. Nous invitons toutes les personnes qui ne pourront pas se joindre physiquement à l'assemblée à nous faire parvenir leur pouvoir par courrier à l'adresse ARESYMT, 15 rue du bourg 22220 Minihy-Tréguier ou par mail à l'adresse : amis.saintyves.minihy@gmail.com

Nous espérons répondre à notre engagement de soutien à la restauration de l'église Mère des églises saint Yves et serons très heureux de votre réadhésion à l'association dès à présent pour cette nouvelle année. L'adhésion est maintenue à 10 euros pour permettre à chacun de participer selon ses possibilités aux travaux de restauration comme nous l'avons toujours souhaité et annoncé. L'adhésion peut se faire par courrier en utilisant le bulletin joint. N'oubliez pas de noter votre adresse mail si vous en avez une. Elle nous permet d'éviter des frais d'affranchissements très onéreux. **Notre adresse n'est utilisée que pour notre correspondance de lettre d'information.** Vous pouvez également adhérer ou réadhérer, faire un don par le site de l'association. Vous recevrez directement votre reçu fiscal: <https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com/>

.....
.
Association des Amis pour la Restauration de l'Église SAINT-YVES de Minihy-Tréguier

Email : amis.saintyves.minihy@gmail.com

Site Web : <https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com/>

Si vous souhaitez faire un don ou proposer à quelqu'un de soutenir notre action, merci d'adresser la fiche ci-dessous à l'adresse postale de l'Association:

ARESYMT : Mairie de Minihy 15 rue du bourg 22220 Minihy Tréguier

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Tél : E-Mail :

Souhaite être membre de l'association pour une cotisation minimale de 10 €

Verse un don de :€ chèque espèces

Souhaite recevoir un reçu fiscal (Conformément à la loi les dons pour cette association sont déductibles des impôts à hauteur de 66%). Un don de 100€ revient donc en réalité à 34€.

Pour la protection et la rénovation du mobilier et de l'immobilier de l'église Saint Yves de Minihy-Tréguier. (Chèque libellé à l'ordre de l'ARESYMT (Association des Amis pour la Restauration de l'Eglise saint Yves de Minihy-Tréguier).

.....
Au plaisir de vous retrouver très rapidement. N'hésitez pas à consulter le site qui vous permet de suivre les activités de l'association et l'avancée des travaux.



Association des Amis pour la restauration de l'église SAINT YVES de Minihy-Tréguier

N° RNA : W223002044

Siège social : Mairie de
Minihy-Tréguier



Association habilitée à recevoir des
dons et à délivrer des reçus fiscaux
ouvrant droit à la réduction
d'impôt, en application des
dispositions des articles 200 et 238
bis du Code général des impôts.

Site web: <https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com/> adresse mail: amis-saintyves-minihy@gmail.com

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire année 2023

Cher membre de notre association,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association des Amis pour la Restauration de l'Eglise Saint Yves de Minihy-Tréguier. Cette assemblée se tiendra le **mercredi 1er mars 2023 à 18h00** salle L'Eventail Minihy Tréguier.

L'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport d'activités de la secrétaire
- Point sur l'avancée du dossier de restauration
- Projets d'activités pour l'année 2023
- renouvellement tiers sortant

Pour prendre part aux votes proposés lors de cette assemblée, nous sollicitons vivement la participation de tous les adhérents à jour de leur cotisation. Si vous êtes dans l'impossibilité d'être présent à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé. Vous pouvez nous faire parvenir votre pouvoir par courrier : [ARESMT 15 rue du bourg 22220 Minihy-Tréguier](mailto:ARESMT@minihy-tréguier.fr) ou amis-saintyves-minihy@gmail.com

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Pour le bureau, conformément aux statuts : La secrétaire

MY Gallais

Pouvoir : Je soussigné-e.....demeurant

Donne pouvoir à M.....demeurant.....

Pour me représenter à l'assemblée générale de l'ARESMT qui se tiendra le **mercredi 1^{er} mars 2023 à 18h** à la salle polyvalente L'Eventail de Minihy Tréguier, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Date

Signature